



Pont Ango – Quai du Carénage
76200 DIEPPE
Tél : 02 32 14 40 60

OFFICE DE TOURISME DIEPPE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 28 mars à 16h30, le Comité de Direction légalement convoqué le 21 Mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni en la commune de Dieppe, sous la présidence de Madame Emmanuelle CARU CHARRETON.

Présents : Emmanuelle CARU CHARRETON, Jean-Jacques BRUMENT, Christophe LOUCHEL (suppléant de Frédéric CANTO), Yoann COLLIN, Isabelle DUBUFRESNIL, Maryline FOURNIER, Alain MARATRAT (suppléant de Jean-Claude GROUT), Nicolas LANGLOIS, Laëtitia LEGRAND, Christine BERT-HEVERS, Olivier CREQUER (suppléant de Cécile CHARLES), Asdis DAN, Fanny DORE CLAPISSON (suppléante de Sylvain MAILLARD), Christophe ROMEFORT, Bryan WOY.

Absents : Loïc BEAUCAMP, Patrick BOULIER, Antoine BRUMENT, Daniel BUCAILLE, Frédéric CANTO (suppléé par Christophe LOUCHEL), Martine FARCY, François GARRAUD, Jean-Claude GROUT (suppléé par Alain MARATRAT, Paul MERLIN, Patrice PHILIPPE, Imelda VANDECANDELAERE, Laurent BEUVIN, Jean-François BLOC, Cécile CHARLES (suppléée par Olivier CREQUER), Sylvain MAILLARD (suppléé par Fanny DORE CLAPISSON), Frédéric MERLE, François DE LA DOUCETTE, Bénédicte OUVRY, Nathalie ROMATET.

| Nombre de membres | |
|-----------------------|----|
| Composant le Comité : | 32 |
| En exercice : | 32 |
| Présents : | 15 |
| Procurations : | 0 |
| Votants : | 15 |

FIXATION DU PRIX DU JEU DE PISTE

EXPOSÉ DES MOTIFS

Dans le cadre de sa mission d'animation touristique du territoire de l'agglomération Dieppe-Maritime, l'Office de Tourisme souhaite proposer à la vente un jeu de piste. Cette nouvelle prestation s'inscrit dans une volonté d'élargir l'offre de découverte de la destination tout en répondant aux attentes des visiteurs.

Le jeu de piste se déroulerait sur la ville de Dieppe et aurait pour fil rouge l'armateur Jehan Ango. Il nécessiterait la location d'un kit de jeu, prévu pour un maximum de 4 personnes et accessible aux enfants à partir de 10 ans. À ce jour, l'Office de Tourisme, en partenariat avec Dieppe Ville d'Art et d'Histoire, propose déjà un jeu de piste gratuit destiné aux enfants de moins de 10 ans, « le Butin de Balidar ».

Afin de structurer cette offre et d'assurer son bon fonctionnement, il est proposé d'instaurer un tarif de 12 € TTC pour la location du kit de jeu.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2025
Affichage : 03/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



PAR CES MOTIFS

LE COMITÉ DE DIRECTION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code du Tourisme,

VU la délibération du Conseil de Communauté de Dieppe-Maritime du 2 avril 2019 décidant de créer un Office de Tourisme d'agglomération sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial (ÉPIC),

VU les statuts de l'ÉPIC, adoptés par le Conseil de Communauté de Dieppe-Maritime le 22 juin 2021,

CONSIDERANT que la mise en place de ce jeu de piste s'inscrit dans la mission d'animation touristique du territoire de Dieppe-Maritime,

Sur le rapport de Madame la Présidente,

APRÈS en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE le tarif de 12 € TTC pour la location d'un kit de jeu destiné à un maximum de 4 personnes, accessible aux enfants de plus de 10 ans,

DIT que les dépenses et les recettes seront inscrites au budget annexe de l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime,

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,

La Présidente,



Emmanuelle CARU CHARRETON

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée

Déposé en Sous-préfecture le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.